



Saisons 27 & 28

du 16 mai 2025
au 24 Avril 2026

Contrat d'engagement 12 mois : Légumes

Informations générales:

Le présent contrat s'étend du 16 mai 2025 au 24 Avril 2026.

Les distributions auront lieu chaque vendredi de 17h30 à 19h, au Patronage Laïque Guérin, 1 rue Alexandre RIBOT à Brest **sauf** :

- **Pas de distributions** les **Vendredis 08 et 15 Août 2025, 31 Octobre, 26 décembre et 2 janvier 2026**. Il y aura **1,5 panier le 1^{er} Août** (semaine A), **le 22 Août 2025** (semaine B), **le 19 décembre 2025** (Semaine A) **et le 9 janvier 2026** (Semaine B).

Un abonnement complet comprend donc 47 quantités dont 24 en semaine A et 23 en semaine B.

L'engagement peut démarrer en cours de saison mais doit se terminer à la fin de la saison.

Producteur·rice : Bleuenn THEPAUT
Tél. :0644011367

Adresse : Kerilleo 29860 Plabennec
Mail : blewn@hotmail.fr

je m'engage à :

- respecter la charte et le règlement intérieur de l'AMAP Guérin,
- fournir les produits prépayés de ce contrat à chaque distribution,
- encaisser les chèques la première semaine du mois indiqué au dos du chèque, le premier chèque étant encaissé en début du mois suivant la date d'engagement, puis chaque début de mois.

Adhérent·e Nom : Prénom :

Tel. : Mail :

à jour de ma cotisation à l'AMAP Guérin, je m'engage à :

- respecter la charte et le règlement intérieur de l'AMAP Guérin,
- **effectuer au moins une permanence pendant la saison,**
- prépayer les produits de ce contrat avant la date de début d'engagement.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **Ferme de Kerilleo** et le mois d'encaissement précisé au dos du chèque.

Le paiement est autorisé en 12 mensualités maximum : le premier chèque est encaissé en début de mois suivant la date d'engagement puis chaque début de mois.

Date de début d'engagement : / / 202...

Produits	Prix unitaire	Semaine A	Semaine B	Quantité *	Montant
Petit panier	10€				€
Grand panier	15€				€
Panier XL	20€				€

*Variable selon la date de début d'engagement.

Total dû : €

Le / /2025, règlement en chèque (s) de , . . €
et chèque de , . . €.

(pour un encaissement plus clair, préférer des montants ronds : 2 chèques de 70 € et 1 chèques de 80 € au lieu de 3 chèques de 73,33 €...)

L'adhérent·e

Le·a producteur·rice

Pour l'AMAP Guérin